



**Vous aider à changer
votre monde**

Profil de compétences des administrateurs

Table des matières

1.	Préambule	1
2.	Objet	1
3.	Champ d'application	1
4.	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	1
5.	Compétences générales préalables requises pour tous les membres du conseil d'administration	2
6.	Compétences spécifiques préalables requises par certains membres du conseil d'administration.....	4
7.	Considérations relatives à l'équité	5

1. Préambule

Au cours des deux dernières années financières de (2020-2021 et 2021-2022), les membres du conseil d'administration de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS-CA) ont procédé à une profonde révision des règlements généraux de l'organisme. Si cette démarche a d'abord été motivée par la nécessité de se conformer au Code de gouvernance des organismes à but non lucratif (OBNL) québécois de sport et de loisir, élaboré par le ministère de l'Éducation du Québec, elle a aussi permis aux administrateurs de réfléchir de manière plus générale à propos de leurs rôles et des compétences essentielles à retrouver au sein du conseil d'administration afin d'assurer un développement de l'URLS-CA.

2. Objet

Le présent document vise à présenter les compétences recherchées au sein du conseil d'administration ainsi certains éléments de contexte permettant de mieux orienter les choix. Plus concrètement, les objectifs spécifiques sont:

- Identifier les compétences préalables générales requises pour tous les membres du conseil d'administration;
- Identifier les compétences préalables spécifiques requises par certains membres du conseil d'administration afin de d'assurer le développement de l'URLS-CA;
- Identifier les éléments de parité et d'équité qui pourront aussi influencer les choix.

3. Champ d'application

Le *Profil de compétences des administrateurs* sera surtout utilisé, sur une base annuelle, par les membres du comité de candidature (voir mandat en Annexe A), mais devra faire l'objet d'une révision annuelle par l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Le *Profil de compétences des administrateurs* ne s'applique à la direction générale, qui doit faire l'objet d'un profil de compétences différent.

4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de onze (11) personnes selon la répartition suivante :

- Neuf (9) administrateurs élus par l'assemblée annuelle provenant des entités constituantes;
- Deux (2) administrateurs élus parmi les membres indépendants.

Le directeur général est un invité d'office aux réunions du Conseil d'administration. Il a le droit de parole mais n'a pas le droit de vote. De plus, il est responsable de la gestion des affaires courantes de la Corporation.

5. Compétences générales préalables requises pour tous les membres du conseil d'administration ¹

Compétences	Description
Vision	Percevoir et projeter l'organisation à moyen et à long terme. L'administrateur doit ainsi : 1) comprendre les réalités internes et externes de l'organisation ; 2) lire et décoder l'environnement interne et externe de l'organisation ; 3) saisir les enjeux et les impacts des orientations et des politiques sur l'organisation ; 4) posséder une vue d'ensemble des situations et de leurs conséquences ; 5) établir des liens entre les éléments de l'environnement interne et entre ceux de l'environnement externe.
Indépendance d'esprit	Être autonome, avoir la latitude nécessaire pour s'exprimer librement et dépasser ses intérêts personnels et corporatistes. L'administrateur doit ainsi : 1) assumer ses responsabilités avec rigueur et professionnalisme ; 2) exprimer librement sa pensée et ses idées ; 3) se faire une opinion sans parti pris ni préjugé ; 4) éviter de promouvoir ou de défendre ses intérêts personnels ou ceux de son groupe d'intérêts.
Esprit d'analyse et de synthèse	Comprendre, décoder et interpréter l'information provenant de différentes sources, traiter cette information et en tirer des conclusions logiques. L'administrateur doit ainsi : 1) rechercher l'information pertinente et saisir les occasions de l'obtenir ; 2) comprendre rapidement le contenu des documents portés à son attention ; 3) aller à l'essentiel des choses ; 4) faire la synthèse des éléments d'une situation ; 5) envisager et formuler des pistes de solution ;

¹ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/collegial/Conseil-adm-Nomination-administrateurs-VF.pdf

	6) saisir l'environnement et le fonctionnement général de l'organisation.
Jugement	<p>Elle implique que l'administrateur exerce ses responsabilités de manière impartiale. Il doit ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) faire preuve de discernement et d'un bon jugement ; 2) posséder un sens critique ; 3) apprécier avec justesse le sens et la portée des choses ; 4) faire preuve d'impartialité, de neutralité et d'un esprit non partisan dans ses interventions.
Disponibilité et engagement	<p>Se consacrer à la réalisation de son mandat et y mettre le temps et l'énergie requis. Assumer ses responsabilités dans une perspective d'imputabilité et de reddition de compte. L'administrateur doit ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) être disponible pour participer aux rencontres du conseil et de ses comités ; 2) prendre connaissance de la documentation remise pour chaque rencontre du conseil ou de ses comités ; 3) s'impliquer dans les réunions du conseil et des comités ; 4) être assidu aux réunions ; 5) accomplir les tâches demandées dans les délais impartis ; 6) assumer les conséquences de ses actions et de ses décisions ; 7) mettre ses connaissances, ses compétences et ses expériences au service du conseil et de ses comités.

6. Compétences spécifiques préalables requises par certains membres du conseil d'administration

Compétences	Description
Comptabilité et finances	<p>Comprendre, décoder et présenter les données relatives à la situation financière de l'URLS et être en mesure de soutenir l'équipe de travail à cet égard, le candidat démontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance des logiciels informatiques de bureautique et de traitement comptable et fiscal. • Bonne connaissance des normes juridiques (droit du travail et des sociétés, code des marchés publics), fiscales et comptables. • Excellente connaissance de l'entreprise et de sa stratégie.
Connaissances des secteurs visés par la mission de l'URLS-CA	<p>Connaître les forces, enjeux, opportunités et menaces relativement aux grands secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Municipal, • Scolaire, • Petite enfance, • Organisme à but non lucratif œuvrant dans le domaine du loisir et du sport, • Clubs sportifs ou associations sportives, • Bénévolat.
Gestion des ressources humaines	<p>Avoir les connaissances nécessaires dans le domaine de la gestion des ressources humaines afin de soutenir le conseil d'administration et la direction générale dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • gestion des contrats de travail et la paie, • développement des compétences individuelles et collectives, • repérage et la rétentions les talents, • Gestion des conflits
Expérience en gestion des organisations	<p>Avoir les connaissances nécessaires dans le domaine de la gestion d'une organisation afin de soutenir le conseil d'administration et la direction générale dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus administratifs; • Développement de projets; • Liaisons avec partenaires externes ou bailleurs de fonds; • Gestion développement de l'équipe et plan d'action.
Communication et relations publiques	<p>Avoir les connaissances nécessaires dans le domaine de la communication et des relations publiques afin de soutenir le conseil d'administration et la direction générale dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en valeur de l'organisation; • la communication de l'image de marque de l'organisation; • les communications populationnelles

Planification stratégique	Avoir les connaissances nécessaires dans le domaine de la planification stratégique afin de soutenir le conseil d'administration et la direction générale dans : <ul style="list-style-type: none"> • le suivi, la mise en œuvre et l'ajustement de sa planification stratégique; • la préparation de la planification stratégique 2024-2027 de l'URLS-CA
Droit	Avoir les connaissances, particulièrement dans le droit des affaires, afin de soutenir le conseil d'administration et la direction générale dans : <ul style="list-style-type: none"> • la gestion et le soutien à la résolution de situation impliquant une responsabilité légale de l'URLS-CA.

7. Considérations relatives à l'équité

En plus des compétences mentionnées précédemment dans ce document, le conseil d'administration s'appuiera aussi sur ces quatre grands principes d'équité afin d'identifier les futures candidatures (en ordre d'importance selon la priorisation établie par le CA en mars 2021) :

1. Parité dans la provenance géographique des candidates et candidats ;
2. Parité dans les genres des candidates et candidats ;
3. Parité dans les catégories d'âge des candidates et candidats ;
4. Parité dans la provenance professionnelle des candidates et candidats ;